

# L'utilisation et le jugement des dictionnaires de français par des étudiants québécois et acadiens

**Gaëlle TEN BROEK**

Université de Neuchâtel  
gaille.tenbroek@gmail.com

This study concerns the usage and the judgment of French dictionaries by students from Quebec and New Brunswick. It enables to understand which dictionaries are the most liked and bought based on their form and content. The analysis is done on three different dimensions: diatopic, gender and study level. The purpose is to determine which dictionaries are the most used and possessed, and if they equal to the one they judge as the best in content and form. The results showed different important aspects of the linguistic situation and the knowledge of European and Canadian dictionaries. In the first place, the sense of identity of these students has been highly emphasized. In the second place, there is an apparent difference in treatment of the sociolects by the students of Quebec and New Brunswick. In the third place, the results showed an important dissimilarity between the dictionaries that are the most known and possessed and the one judged as the best with respect to their form and content.

"Les 'français régionaux' ne sont pas autre chose que les formes réelles et concrètes du français tout court." (Jean-Pierre Chambon, 1997: 15).

## 1. Introduction

Comme la plupart des francophones "périphériques", vivant hors des frontières de la France (et de nombreux provinciaux en France même), les locuteurs des variétés du français parlées au Québec et au Nouveau-Brunswick présentent une insécurité linguistique découlant d'un sentiment d'infériorité à l'égard du français parlé en France, ou plus concrètement à "Paris"<sup>1</sup>. Cette insécurité provient d'un "mythe" (Boisvert *et al.* 1993: 194) qui fait croire aux locuteurs francophones hors de France qu'ils ne maîtrisent pas une variété "légitime" de leur langue. À cela s'ajoute le fait que, dans le discours francophone ordinaire, tous les phénomènes qui relèvent de la variation locale ou régionale du lexique sont le plus souvent assimilés au registre familier et à des situations non formelles (Remysen 2004: 26). On s'est rarement rendu compte que toutes les variétés de français régional possèdent leurs normes, leurs registres formels et soignés (qui ne correspondent pas forcément à des usages "parisiens") à côté des registres

---

<sup>1</sup> Quand on sait à quel point le français parisien connaît une importante variation interne, même dans les milieux les plus cultivés de la capitale (cf. Martinet & Walter 1973) – et sans parler de l'importante variation sociolectale qui le caractérise – on peut se demander à quel "français parisien" il est fait allusion (note de la rédaction).

plus informels de la communication (Boulanger *et al.* 2004: 121). Greub et Chambon (2009: 2556) soulignent à ce sujet: "Les 'français régionaux' sont le standard sous sa forme réelle, celui-ci [...] n'ayant pas d'existence concrète en dehors de ses réalisations géographiquement particularisées". Et comme l'écrit Claude Poirier (1990), il existe de toute évidence une forme de français québécois soigné, soutenu, qui peut fort bien servir de référence à un "standard" du français nord-américain. Par ailleurs, comme l'a montré Remysen (2004: 28), les francophones québécois évitent de prôner l'utilisation unique de la variété française, sous peine de paraître présomptueux. En effet – et on le verra ici même –, les Canadiens francophones présentent une réelle envie d'indépendance linguistique, parfois ambiguë et contradictoire en raison de la norme qu'ils considèrent généralement française, mais tout de même accentuée par le fort sentiment identitaire qui les anime (Remysen 2004: 32; Bouchard *et al.* 2004: 38; Bouchard 2011: 164).

La défense et la création d'une norme québécoise, présentées par certaines études linguistiques sur les locuteurs du français au Canada (Boulanger *et al.* 2004: 121), peuvent également impliquer le souhait de promouvoir le vocabulaire spécifique des Québécois et Acadiens par le biais de dictionnaires ou glossaires. Ainsi, des dictionnaires élaborés dans les parties francophones du Canada ont fait leur apparition afin d'ajouter certaines marques d'usage ou de spécifier l'utilisation canadienne de certains termes. Le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* (1957, 1979) de Louis-Alexandre Bélisle, suivi par le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* (DFP, 1988) de Claude Poirier, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ("Robert québécois", DQA, 1993) de Jean-Claude Boulanger et tout récemment le dictionnaire *Usito* (2013) d'Hélène Cajolet-Laganière *et al.* de l'Université de Sherbrooke illustrent ce phénomène.

Or, à ce jour, les articles consacrés à ces dictionnaires concernent leurs intentions spécifiques, le choix de leur nomenclature, leur manière d'attribuer des marques d'usage ainsi que la façon dont ils ont été reçus à leur publication. Ces articles sont d'ailleurs souvent l'œuvre des auteurs mêmes des dictionnaires en question. À notre connaissance, aucune étude n'a jamais essayé d'évaluer quels sont les dictionnaires les plus souvent utilisés et les mieux appréciés par le grand public non spécialiste au Québec et au Nouveau-Brunswick, quel est le jugement du contenu des différents ouvrages dictionnaires disponibles sur le marché nord-américain par leurs utilisateurs. C'est cette lacune que nous essaierons de combler par notre petite recherche: les dictionnaires que les Canadiens francophones utilisent le plus fréquemment remplissent-ils les critères que ces derniers jugent eux-mêmes nécessaires à un bon dictionnaire ?

Notre recherche se compose de deux parties. Dans un premier temps, nous avons cherché à identifier quels dictionnaires de français les étudiants

québécois et acadiens interrogés connaissent et utilisent, ainsi que les raisons de leurs préférences. S'agit-il des dictionnaires européens, réalisés par des rédactions en général parisiennes, ou des dictionnaires conçus spécifiquement pour un marché nord-américain ?

Dans un deuxième temps, notre enquête a été axée sur le jugement que nos informatrices et informateurs portent sur les définitions de différents termes proposées par les dictionnaires français monolingues, européens et nord-américains. L'évaluation de ces définitions permettra d'identifier ce que les étudiants francophones nord-américains, simples utilisateurs – et non des linguistes – attendent d'un bon dictionnaire.

Notre hypothèse de départ consistait à penser que ces étudiants préféreraient des dictionnaires qui les renseignent non seulement sur les usages du français européen, mais également sur l'utilisation spécifiquement canadienne de certains termes sans les qualifier d'emplois fautifs ou familiers.

## **2. Méthodologie**

La récolte de données a été réalisée à partir de questionnaires écrits que les participants à l'enquête ont été priés de remplir individuellement. Ces questionnaires comportent une majorité de questions fermées, ainsi que quelques questions semi-ouvertes, l'objectif étant une recherche principalement quantitative. Cette méthode semblait la plus appropriée pour un questionnaire complexe qui demandait aux informatrices et informateurs de lire et de comparer plusieurs définitions pour une même unité lexicale testée (voir le questionnaire reproduit en annexe).

Les participants ont signé un formulaire de consentement, nous permettant d'utiliser leurs réponses de façon légale en vue de la législation du Québec et du Nouveau-Brunswick.

### *2.1 Le questionnaire*

Après un petit texte introductif cherchant à rassurer les participants quant à l'anonymat et l'utilisation exclusive de leurs réponses aux fins d'une étude linguistique, le questionnaire proprement dit se divise en trois parties.

Dans la première partie, des questions fermées de nature sociolinguistique ont pour but de récolter des informations sur les participants telles que leur âge, leur sexe, leur niveau d'étude, leur situation professionnelle et le secteur économique auquel ils appartiennent<sup>2</sup>. D'autres questions concernent leurs pratiques linguistiques, leur région d'origine, leur(s) première(s) langue(s) en contexte familial et enfin la langue pratiquée dans la communication avec les

---

<sup>2</sup> Pour cette partie, nous sommes inspirée du questionnaire sociolinguistique de Pascal Singy (1997).

conjointes et les collègues. Malgré la nature très générale de ces questions, elles restent primordiales pour l'analyse des résultats ; elles permettent de savoir si les réponses sont influencées par l'origine, le sexe et le niveau d'éducation des répondants.

La deuxième partie comprend une série de questions fermées relatives à l'utilisation et à l'évaluation des dictionnaires de français.

Un premier tableau permet au participant de classer une liste de dictionnaires de français européens et canadiens préalablement sélectionnés – imprimés ou informatisés – selon les critères suivants: "Je le possède", "Je l'utilise", "Je ne l'ai jamais utilisé" et "Je n'en ai jamais entendu parler". Ensuite, une série de questions est consacrée aux critères qui déterminent le choix du dictionnaire le plus utilisé et le plus apprécié. La question suivante s'intéresse aux contenus que les informateurs attendent des articles d'un bon dictionnaire, en leur proposant un choix multiple: présence d'informations grammaticales, prononciation, étymologie, indications historiques, différents sens, exemples d'emplois, synonymes, marques d'usage. La dernière question de cette partie, semi-ouverte, leur demande d'indiquer s'ils estiment que les "mauvais" mots ont leur place dans un dictionnaire et quels sont les mots qu'ils ou elles considèrent comme "mauvais".

La troisième partie comporte sept questions fermées portant sur sept termes présentant chacun six définitions provenant de dictionnaires de français européens et canadiens. Pour les sept questions, les définitions ont été tirées des mêmes dictionnaires, c'est-à-dire le *Grand Larousse Illustré 2014*, le *Robert illustré d'aujourd'hui en couleur* (2002), le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* (4<sup>e</sup>1979) de Louis-Alexandre Bélisle, le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* (DFP, 1988) de Claude Poirier, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA, 1993) de Jean-Claude Boulanger et le dictionnaire *Usito* (en ligne) (2013) d'Hélène Cajolet-Laganière *et al.*<sup>3</sup>. Dans les questionnaires, ces définitions ont été placées dans un ordre aléatoire et différent pour chaque terme afin de ne pas influencer les réponses et, bien sûr, nous n'avons pas indiqué la provenance de chaque définition. La tâche constituait à évaluer chaque définition en la classant sur une échelle de 6 (la meilleure) à 1 (la plus mauvaise)<sup>4</sup>.

Les six dictionnaires sélectionnés sont ceux que nous avons jugés comme étant les mieux connus en Europe, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Quant à la sélection des termes, différents critères ont été pris en compte.

<sup>3</sup> Rappelons que les trois derniers titres (DFP, DQA et Usito) reprennent en fait les informations disponibles dans des dictionnaires européens (*Hachette*, *Robert* et *TLF*, respectivement) pour tout ce qui relève du lexique français commun, et y ajoutent – chacun à sa manière – des informations spécifiques quant aux usages québécois

<sup>4</sup> Cette manière d'évaluer, qui correspond au système des notes pratiqué en Suisse, a un peu étonné nos informateurs pour qui le "1" aurait été la meilleure note. Cela n'a pas posé de problèmes majeurs pour l'exploitation des résultats.

Nous avons choisi différentes classes de mots (substantifs, verbes et adjectifs) et nous avons cherché des mots possédant plusieurs significations avec, si possible, différents sens en Europe et en français nord-américain. Les mots sélectionnés devaient faire partie de la langue de tous les jours afin d'être compris par tous les participants. Nous avons inclus un anglicisme afin d'examiner les attitudes de nos informateurs à son égard. Enfin, nous avons sélectionné des mots ayant des définitions plus ou moins longues afin de déterminer si la longueur des articles avait un impact sur leur évaluation.

## 2.2 Les informateurs

Nous avons interrogé quatre classes d'étudiants, deux à Québec et deux au Nouveau-Brunswick, 75 personnes en tout.

Québec	Femmes	Hommes	Total	Nouveau-Brunswick	Femmes	Hommes	Total
Cégep	21	16	37	Shippagan	12	2	14
Université Laval	13	4	17	Caraquet	2	5	7
Total	34	20	54	Total	14	7	21

Tableau n° 1: Composition du corpus

Le Cégep de Sainte-Foy à Québec est un collège d'enseignement général et professionnel offrant des formations techniques et pré-universitaires. À l'Université Laval, nous avons interrogé un groupe d'étudiants du baccalauréat en traduction. Au Nouveau-Brunswick, nous avons pu travailler avec deux groupes d'étudiants du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) de la Péninsule acadienne, sur les campus de Shippagan et de Caraquet<sup>5</sup>. Pour ce qui est de l'âge de nos informateurs, il varie peu (entre 18 et 30 ans) et ne nous semble pas significatif pour l'évaluation des réponses.

## 2.3 Limites de l'étude

Le choix des informateurs était limité par la longueur de notre questionnaire. Il fallait environ 30 minutes pour le remplir; nous ne pouvions donc travailler qu'avec des étudiants préalablement informés. Certains étudiants se sont même plaints de la longueur du questionnaire, notamment en raison des nombreuses définitions de la troisième partie qu'il fallait lire. Nous nous sommes demandée s'il fallait abrégé le questionnaire, mais pour ne pas fausser les résultats attendus, il fallait impérativement maintenir les définitions intégrales et conformes aux articles des différents dictionnaires. Et si nous avions privilégié uniquement des définitions courtes, nous n'aurions pas pu

<sup>5</sup> Nous tenons à remercier les professeurs qui nous ont accueillis, les autorités scolaires qui nous en ont donné l'autorisation et tous les participants à l'enquête.

déterminer si la longueur des articles constituait un critère d'évaluation significatif.

Retenons que 20 informateurs<sup>6</sup> sur les 75 n'ont pas correctement compris la démarche de l'exercice proposé dans la troisième partie du questionnaire, en partie à cause d'une indication manquante dans la consigne. Nous avons oublié de préciser qu'il fallait établir un classement des six définitions proposées pour chaque terme en attribuant une seule fois les notes de 6 à 1.

En raison du nombre réduit d'étudiants dans les deux classes du CCNB, nous avons dû regrouper les questionnaires recueillis afin de pouvoir en tirer des résultats utilisables.

Dans l'analyse des résultats, il faudra évidemment tenir compte de la diversité sociale (niveau de formation) et régionale des trois sous-corpus: la population scolaire du Cégep québécois, la classe de traduction de l'Université Laval et la formation professionnelle du Nouveau-Brunswick ne sont pas strictement comparables.

Certains problèmes que nous avons rencontrés auraient probablement pu être évités si nous avions eu l'occasion de tester le questionnaire dans le cadre d'une pré-enquête. Les moyens et le temps à notre disposition durant notre voyage au Québec et au Nouveau-Brunswick ne l'ont pourtant pas permis.

Même si l'échantillon d'étudiants interrogés ne représente certainement pas toute la diversité de la population francophone nord-américaine, nous estimons que notre étude pourra tout de même fournir certains indices sur la réalité linguistique dans laquelle évoluent nos informatrices et informateurs et sur leur jugement des dictionnaires de français.

### **3. Analyse des résultats**

Nous analyserons nos résultats en deux parties. Dans un premier temps, nous examinerons la partie "théorique" du questionnaire, c'est-à-dire les attentes de nos informateurs à l'égard des contenus des dictionnaires et leurs critères de sélection. Cette partie comprend également les résultats concernant la liste des dictionnaires possédés, utilisés et connus par le plus grand nombre ainsi que les préférences quant au support matériel des dictionnaires (électronique ou version papier). Dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats de la partie "pratique" du questionnaire, à savoir le jugement des définitions. Cette analyse aboutira à un "classement" des dictionnaires retenus.

Pour les deux parties, l'analyse se fera en fonction de trois critères: les lieux de scolarisation, le sexe des informatrices et informateurs et le niveau de formation. Cependant, seuls les résultats concernant la différence entre les

---

<sup>6</sup> Quatre proviennent du Cégep de Québec, cinq de l'Université Laval, sept du Collège Communautaire de Shippagan et quatre du Collège Communautaire de Caraquet.

étudiants québécois et acadiens seront mentionnés dans chaque analyse. Les observations relatives au sexe et au niveau de formation des informateurs ne seront abordées que si elles sont pertinentes.

### 3.1 Les dictionnaires utilisés

#### 3.1.1 Critères de sélection

##### 3.1.1.1 Critères matériels

À première vue, les réponses concernant le support matériel préféré des dictionnaires utilisés (version papier ou électronique) semblent présenter une différence statistiquement significative entre les étudiants québécois et acadiens (tableau n° 2). Les étudiants de Québec préfèrent les dictionnaires de forme électronique, contrairement à ceux du Nouveau-Brunswick qui montrent une préférence très nette pour les dictionnaires imprimés:

Québec <sup>7</sup>	Nombre	Pourcentage	Nouveau-Brunswick <sup>8</sup>	Nombre	Pourcentage
Imprimé	23	42.59%	Imprimé	15	71.43%
Electronique	29	53.70%	Electronique	4	19.05%
Imprimé/électronique	2	3.70%	Imprimé/électronique	2	9.52%
Total étudiants	54	100%	Total étudiants	21	100%

Tableau n° 2: Types de dictionnaires préférés à Québec et au Nouveau-Brunswick

En réalité, c'est la forte préférence des étudiants de l'université Laval pour les dictionnaires électroniques qui fait pencher la balance (tableau n° 3). Comme les étudiants du CCNB, ceux du Cégep de Sainte-Foy préfèrent clairement les dictionnaires imprimés. La différence n'est donc pas régionale, mais reflète le niveau et le type des études. L'enseignement pré-universitaire semble encore privilégier l'utilisation d'ouvrages imprimés. En revanche, les étudiants en traduction de l'université Laval, professionnels de la parole, ont appris à préférer les dictionnaires électroniques, vraisemblablement en raison de l'accessibilité de l'information et de la rapidité de la recherche sur internet ou dans des dictionnaires informatisés.

Cégep de Sainte-Foy	Nombre	Pourcentage	Université Laval	Nombre	Pourcentage
Imprimé	22	59.46%	Imprimé	1	5.88%
Electronique	13	35.14%	Electronique	16	94.12%
Imprimé/Électronique	2	5.41%	Imprimé/Électronique	0	0%
Total étudiants	37	100%	Total étudiants	17	100%

Tableau n° 3: Type de dictionnaires préférés à Québec

<sup>7</sup> La dénomination "Québec" englobe les élèves des deux sexes du Cégep de Sainte-Foy (Québec) et les étudiants en traduction de l'université Laval à Québec.

<sup>8</sup> La dénomination "Nouveau-Brunswick" englobe les étudiants des deux sexes du Collège communautaire de Shippagan/Caraquet.

### 3.1.1.2 Critères de contenu

Quant au contenu attendu des définitions dictionnaires, les résultats sont pratiquement identiques entre le Québec et le Nouveau-Brunswick. Les éléments les plus indispensables, selon ces étudiants interrogés, dans un ordre décroissant d'importance, sont l'information grammaticale, la présentation de différents sens du terme ainsi que la présence des synonymes, des antonymes, des exemples d'emploi et de l'étymologie.

Une différence plus notable concerne la présence des marques d'usage. En effet, plus de 72% des étudiants de Québec ont jugé les marques d'usage comme indispensables à une définition claire et complète, en comparaison aux élèves du Nouveau-Brunswick (52.38%). Ces résultats sont à nouveau influencés par les réponses des étudiants en traduction de Laval qui tous ont exigé la présence de marques d'usage. Le type d'études suivies a sans doute influencé leur jugement, car de nouveau, il n'y a pas de différence significative entre les élèves du Cégep et ceux du CCNB qui ont jugé les marques d'usages comme indispensables à 59.45% et à 52.38%, respectivement. Relevons enfin que dans tous les sous-groupes dans lesquels il existait une différence, les femmes ont jugé la présence des marques d'usage comme plus importante que les hommes.

Quant aux premières attestations (question n° 18 du questionnaire, où nous avons donné le choix entre la première attestation d'un mot en français commun ou son premier emploi en français nord-américain), tous les sous-groupes ont préféré une indication portant sur le français tout court: les francophones nord-américains partagent évidemment l'histoire du français avec les francophones européens. En revanche, les étudiants québécois et acadiens privilégient très clairement les indications portant sur la prononciation canadienne à celle du français européen. Cette différence pourrait illustrer un sentiment identitaire fort présent chez les francophones nord-américains et semble contredire le sentiment d'insécurité linguistique qu'on leur attribue souvent. Elle montre plutôt qu'ils sont fiers de leur prononciation et désirent que les Canadiens utilisent ces formes.

### 3.1.1.3 Les "mauvais" mots

Les dictionnaires de français doivent-ils renseigner sur les "mauvais" mots à éviter ? Il n'y a aucune différence significative entre les étudiants de Québec et du Nouveau-Brunswick ni entre les deux sexes. Une majorité, dans tous les sous-groupes, a répondu positivement à cette question.

Quels sont les "mauvais" mots à éviter ? Dans les deux régions, les plus "mauvais" mots correspondent, dans l'ordre, aux jurons, aux mots vulgaires, puis aux mots anglais (cf. tableau n° 4).

Québec	Nombre (n=54)	Pourcentage	Nouveau- Brunswick	Nombre (n=21)	Pourcentage
Jurons	28	27.72%	Jurons	14	34.15%
Mots vulgaires	26	25.74%	Mots vulgaires	12	29.27%
Mots anglais	24	23.76%	Mots anglais	8	19.51%
Joual	15	14.85%	Joual	3	7.32%
Chiac	8	7.92%	Chiac	4	9.76%

Tableau n° 4: Les "mauvais" mots (réponses multiples possibles)

Les seules différences concernent l'évaluation du joual et du chiac. Les Québécois sont plus nombreux à avoir qualifié le joual de "mauvais"; les élèves de la péninsule acadienne sont légèrement plus nombreux à considérer le chiac comme "mauvais". Ces différences s'expliquent par le fait que le joual est identifié comme étant québécois, ou plus exactement comme montréalais populaire<sup>9</sup>, alors que le chiac est une réalité du Nouveau-Brunswick, et plus exactement de la région de Moncton<sup>10</sup>. Cependant, le pourcentage de Québécois ayant jugé le joual de façon négative est nettement plus élevé que celui des Acadiens ayant considéré le chiac comme "mauvais". Ce constat peut être interprété de différentes manières: soit les étudiants québécois sont plus conscients de la question des niveaux de langue que les Acadiens, soit le chiac est moins stigmatisé au Nouveau-Brunswick que le joual au Québec. Les résultats des enquêtes entreprises au Nouveau-Brunswick par mes collègues et présentées dans ce fascicule nous font plutôt pencher pour la deuxième de ces alternatives.

À cet égard, les résultats des étudiants en traduction de l'université Laval présentent à nouveau des éléments à relever. En effet, les mots qu'ils qualifient comme les plus "mauvais", ce sont les emprunts à l'anglais, ce qui est dû sans doute au niveau et à l'orientation de leurs études. Engagés dans un curriculum qui forme en particulier des traducteurs anglais-français, ils sont fortement sensibilisés à la problématique de l'influence de l'anglais sur le français québécois et apprennent à "être soucieux de la qualité du français"<sup>11</sup>.

### 3.1.2 Les dictionnaires de français connus et utilisés

Pour les dictionnaires qu'ils seraient prêts à acheter (question 16: "Si vous deviez acheter un nouveau dictionnaire, lequel choisiriez-vous?"), les ouvrages en tête de liste chez nos informateurs québécois sont le *Petit Robert*

<sup>9</sup> Le joual est une "variété populaire du français québécois, caractérisée par certains traits (surtout phonétiques et lexicaux) généralement empruntés à l'anglais" (Dictionnaire Usito).

<sup>10</sup> Le chiac est une "variété de français acadien en usage dans le sud-est du Nouveau-Brunswick (région de Moncton), qui intègre de nombreux emprunts à l'anglais" (Dictionnaire Usito) ; quant à l'évaluation du chiac par la population du Nouveau-Brunswick, cf aussi l'article de Camille Voisin dans ce volume.

<sup>11</sup> Voir la page internet correspondante: <https://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-traduction-ba.html> (dernière consultation le 9.2.16)

(33.33%), suivi du *Multidictionnaire*<sup>12</sup> (18.52%) et du *Petit Larousse* (16.67%). Au Nouveau-Brunswick, le *Petit Robert* se place largement en tête (38.1%), suivi ex-æquo par le *Larousse* (9.52%) et le *Petit Larousse* (9.52%)<sup>13</sup>.

Les dictionnaires les plus utilisés (question 15), chez les étudiants interrogés à Québec, sont le *Petit Robert* (29.63%), le *Larousse* (16.67%) et *Antidote* (14.81%), un programme informatique comportant un correcteur d'orthographe, des dictionnaires intégrés ainsi que des guides linguistiques. Au Nouveau-Brunswick, ce sont le *Petit Robert* (61.9%) et le *Larousse* (14.29%). Aucun autre dictionnaire n'est nommé par plus d'un étudiant. Le logiciel *Antidote* y semble inconnu.

La question 13 qui offrait un choix multiple (colonne "j'utilise") nuance ce résultat en donnant une large préférence à la version informatisée du *Larousse en ligne* (Québec: 77.78%, Nouveau-Brunswick: 57.14%), suivi du *Petit Larousse* (Québec: 46.3%, Nouveau-Brunswick: 38.1%) et du *Petit Robert* (Québec: 44.44%, Nouveau-Brunswick: 19.05%).

En ce qui concerne les dictionnaires que nos informateurs déclarent posséder (question 13, première colonne), en revanche, on retrouve le *Petit Robert* en position de tête, suivi du *Petit Larousse*. Quant au *Larousse en ligne* qui occupe la troisième position, la notion de "posséder" a été prise dans un sens large: il est impossible de le posséder, car est librement disponible sur internet. L'utilisateur peut donc avoir l'impression qu'il le "possède" à l'écran de son ordinateur. Les autres ouvrages mentionnés n'occupent qu'une position marginale, avec une place honorable toutefois pour le *DQA*.

Québec	Nombre (n=54)	Pourcentage <sup>14</sup>
<i>Petit Robert</i>	29	53.70%
<i>Petit Larousse</i>	24	44.44%
<i>Larousse en ligne</i>	6	11.11%
Boulangier ( <i>DQA</i> )	5	9.26%
<i>Usito</i>	2	3.70%
Poirier ( <i>DFP</i> )	1	1.85%
<i>Dictionnaire Hachette</i>	1	1.85%
<i>Littré</i>	1	1.85%

Nouveau-Brunswick	Nombre (n=21)	Pourcentage <sup>15</sup>
<i>Petit Robert</i>	16	76.19%
<i>Petit Larousse</i>	11	52.38%
<i>Larousse en ligne</i>	4	19.05%
Boulangier ( <i>DQA</i> )	3	14.29%
Poirier ( <i>DFP</i> )	1	4.76%

Tableau n° 5: Les dictionnaires possédés à Québec et au Nouveau-Brunswick (réponses multiples possibles)

<sup>12</sup> Version papier ou électronique, selon les préférences des étudiants indiquées au point 3.1.1.1. ci-dessus.

<sup>13</sup> Il n'est pas certain que nos informateurs aient fait une différence entre les deux titres.

<sup>14</sup> Dans les pourcentages de ce tableau et les suivants, une personne correspond à 1.85%.

<sup>15</sup> Dans les pourcentages de ce tableau et les suivants, une personne correspond à 4.76%.

Dans le choix proposé au tableau n° 5, nous n'avions pas prévu le *Multidictionnaire* et *Antidote*, mais nous avons donné la possibilité d'ajouter un titre qui ne figurait pas dans la liste. 7 étudiants québécois ont ainsi ajouté le *Multidictionnaire* qui apparaît en premier (7 réponses sur 20: 35%), 6 ont nommé *Antidote*. Chez les élèves acadiens, seuls deux étudiants ont répondu à cette question. Ils ont nommé le *Multidictionnaire* et les applications "Robert" et "Larousse" pour téléphone portable. Les ouvrages dictionnaires informatisés semblent lentement faire leur chemin.

Quant aux dictionnaires que les étudiants n'ont jamais utilisés, les mêmes titres apparaissent au Québec et au Nouveau-Brunswick, avec des proportions légèrement divergentes, sans pertinence statistique (tableau n° 6).

Québec	Nombre (n=54)	Pourcentage	Nouveau-Brunswick	Nombre (n=21)	Pourcentage
<i>Dictionnaire Hachette</i>	24	44.44%	Boulangier (DQA)	11	52.38%
Académie fr. (DAF)	19	35.19%	Meney (DQF)	10	47.62%
Bergeron (DLQ)	17	31.48%	Bergeron (DLQ)	10	47.62%
Poirier (DFP)	17	31.48%	DAF	8	38.10%
<i>Dictionnaire Bélisle</i>	14	25.93%	Poirier (DFP)	8	38.10%
Meney (DQF)	13	24.07%	<i>Dictionnaire Hachette</i>	5	23.81%
<i>Littré</i>	11	20.37%	BDLP	5	23.81%
Boulangier (DQA)	9	16.67%	<i>Dictionnaire Quillet</i>	4	19.05%
<i>Usito</i>	9	16.67%	TLFi	4	19.05%
BDLP	6	11.11%	<i>Dictionnaire Bélisle</i>	3	14.29%
TLFi	6	11.11%	<i>Larousse en ligne</i>	3	14.29%
<i>Larousse en ligne</i>	5	9.26%	<i>Petit Larousse</i>	1	4.76%
<i>Dictionnaire Quillet</i>	5	9.26%	<i>Petit Robert</i>	1	4.76%
<i>Petit Larousse</i>	5	9.26%			

Tableau n° 6: Les dictionnaires qui ne sont jamais utilisés (réponses multiples possibles)

Le principal résultat qui frappe dans les tableaux qui précèdent, c'est le pourcentage élevé de non-utilisation des dictionnaires conçus spécifiquement pour le marché nord-américain<sup>16</sup>, à l'exception du *Multidictionnaire* québécois, normatif, approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec<sup>17</sup>, même si la qualité de ses définitions a été critiquée (cf. Séguin 2013). Mais les étudiants québécois et acadiens utilisent dans une mesure bien plus importante les dictionnaires européens.

Ces tendances sont confirmées par les chiffres du tableau n° 7.

<sup>16</sup> L'absence prononcée du DQA, du DQF et du DLQ, en tête de la liste établie par les élèves du Nouveau-Brunswick dans le tableau n° 6, peut se comprendre par un refus de tout ce qui est clairement estampillé "québécois": apparemment, cela ne les concerne pas.

<sup>17</sup> Il est donc utilisé dans les écoles, ce qui a garanti son succès commercial – il en est à sa sixième édition.

Québec	Nombre (n=54)	Pourcentage
<i>Dictionnaire Quillet</i>	48	88.89%
<i>BDLP</i>	43	79.63%
<i>Dictionnaire Bélisle</i>	39	72.22%
Meney ( <i>DQF</i> )	39	72.22%
<i>Littre</i>	38	70.37%
<i>Usito</i>	35	64.81% <sup>18</sup>
Poirier ( <i>DFP</i> )	33	61.11%
<i>TLFi</i>	32	59.26%
Bergeron ( <i>DLQ</i> )	31	57.41%
Académie fr. ( <i>DAF</i> )	29	53.70%
Boulangier ( <i>DQA</i> )	23	42.59%
<i>Dictionnaire Hachette</i>	15	27.78%
<i>Petit Robert</i>	1	1.85%

Nouveau-Brunswick	Nombre (n=21)	Pourcentage
<i>Usito</i>	19	90.48%
<i>Dictionnaire Bélisle</i>	17	80.95%
<i>Dictionnaire Quillet</i>	16	76.19%
<i>Littre</i>	16	76.19%
<i>BDLP</i>	14	66.67%
<i>TLFi</i>	14	66.67%
<i>Dictionnaire Hachette</i>	13	61.90%
Académie fr. ( <i>DAF</i> )	11	52.38%
Poirier ( <i>DFP</i> )	10	47.62%
Bergeron ( <i>DLQ</i> )	9	42.86%
Meney ( <i>DQF</i> )	9	42.86%
Boulangier ( <i>DQA</i> )	5	23.81%
<i>Larousse en ligne</i>	1	4.76%
<i>Petit Larousse</i>	1	4.76%

Tableau n° 7: Les dictionnaires dont les informateurs n'ont jamais entendu parler (réponses multiples possibles)

Les ouvrages inconnus ou peu connus comprennent d'un côté les dictionnaires relativement anciens (Quillet, Littré, DAF), et de l'autre la plupart des dictionnaires d'origine canadienne (BDLP Québec et Acadie, Bélisle, Usito, Dictionnaire québécois-français, DFP, Dictionnaire de la langue québécoise, DQA). Au moment de notre enquête, le tout récent *Usito*, en particulier, ne semblait pas encore très connu.

Dans l'ensemble, ce sont donc les dictionnaires d'origine européenne, *Petit Robert* et *Petit Larousse*, qui se taillent la part du lion, au détriment des dictionnaires canadiens tout aussi récents et accessibles. En effet, ces ouvrages bénéficient d'une publicité et d'une commercialisation très importante qui les font connaître dans l'ensemble du monde francophone. L'accueil mitigé – les critiques souvent très acerbes – que reçoivent la plupart des ouvrages lexicographiques québécois au moment de leur parution ne leur est évidemment pas favorable aux yeux d'un large public.

### 3.2 Jugement des définitions

Il reste désormais à savoir si les dictionnaires que les étudiants québécois et acadiens possèdent et utilisent le plus, soit le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*, correspondent réellement à leurs attentes, en ce qui concerne la forme et le

<sup>18</sup> Ce résultat demande à être nuancé, car 91.89% des élèves du Cégep déclarent ne pas connaître l'*Usito* (chiffre comparable à celui des élèves acadiens), alors que 94.12% des étudiants en traduction le connaissent. Au moment de notre enquête, la connaissance de l'*Usito* dépendait donc essentiellement du type de formation suivi.

contenu des définitions proposées. C'était l'objectif de la troisième partie de notre questionnaire.

### 3.2.1 Classement des dictionnaires

Québec	Dictionnaire	Moyenne	Nouveau-Brunswick	Dictionnaire	Moyenne
1	<i>DQA</i>	4.24	1	<i>DQA</i>	4.18
2	<i>Usito</i>	3.83	2	<i>Dictionnaire Bélisle</i>	3.6
3	<i>DFP</i>	3.33	2	<i>Robert illustré</i>	3.6
4	<i>Robert illustré</i>	3.26	4	<i>Grand Larousse</i>	3.44
5	<i>Dictionnaire Bélisle</i>	3.16	5	<i>DFP</i>	3.3
6	<i>Grand Larousse</i>	3.11	6	<i>Usito</i>	2.98

Tableau n° 8: Classement des dictionnaires

Au vu de ce qui précède, les résultats obtenus ont de quoi surprendre. En effet, à l'unanimité dans les quatre classes interviewées, les définitions du *DQA*, du "*Robert québécois*" de J.-C. Boulanger (1993) obtiennent le meilleur score, et de loin, alors que 42.59% des étudiants québécois et 23.81% des étudiants acadiens déclaraient ne pas connaître ce dictionnaire, et que ceux qui le possèdent sont encore plus rares. Ce résultat est d'autant plus étonnant étant donné que le *DQA* n'a pas été bien reçu lors de sa publication (Poirier, 1998: 130).

Parmi les étudiants québécois, l'*Usito* obtient la deuxième place, même parmi les élèves du Cégep (avec une moyenne de 3.56), alors que la plupart d'entre eux n'en ont jamais entendu parler (cf. la note 17). Parmi les élèves acadiens, en revanche, son score est mauvais: la principale critique exprimée par les classes de Caraquet et de Shippagan concernait la longueur des définitions et la surabondance d'informations qu'il contient.

En ce qui concerne les dictionnaires les plus utilisés et les plus "réputés", le score des définitions que nous y avons puisées est relativement mauvais, surtout parmi les étudiants québécois. Il convient d'en conclure que malgré leur popularité élevée, leurs contenus ne correspondent pas très bien aux besoins de nos informateurs nord-américains. Nous ne commenterons pas les autres résultats, assez proches les uns des autres.

#### 3.2.1.2 Priorité aux dictionnaires nord-américains ?

Il reste à comprendre les raisons de la divergence de classement observée entre la deuxième et la troisième partie du questionnaire: les dictionnaires les plus utilisés ne sont pas ceux dont les définitions obtiennent les meilleures évaluations. Ce sont les commentaires libres formulés à la fin de chaque évaluation qui peuvent nous fournir quelques pistes.

Nos informateurs ont été attentifs en particulier à la disposition de l'information dans les articles, à leur lisibilité, à la précision et à la concision des définitions. Ils apprécient la présence d'informations sur les usages spécifiquement québécois et les anglicismes critiqués. Les commentaires négatifs portent sur la longueur de certains articles – cette critique a été formulée à de nombreuses reprises par les élèves du Cégep et du CCNB –, mais aussi l'absence de certaines informations, surtout l'absence d'exemples. Certaines critiques concernent aussi le fait que la réalité québécoise ne soit pas attestée, que certains anglicismes ne soient pas critiqués et que des usages parfaitement vivants en français nord-américain soient taxés de vieillissés ou familiers par les dictionnaires européens.

On comprend dès lors les jugements négatifs qui frappent les dictionnaires européens. En effet, le *Robert* et le *Larousse* n'indiquent pas toujours les emplois spécifiquement québécois des mots traités et ne critiquent pas les emprunts à l'anglais parfaitement courants en français de France, mais parfois controversés en français nord-américain. De plus, les deux dictionnaires européens, mais aussi le *DFP* et le *Bélisle*, fournissent des informations moins riches que le *DQA* et l'*Usito*. Comme le montre leur classement au tableau n° 8, ces deux dictionnaires répondent donc le mieux aux attentes des futurs professionnels de la traduction de Laval. Les étudiants du Cégep et ceux du CCNB, en revanche – sans doute en raison de leur âge et de leur profil socio-professionnel – privilégient les définitions claires, courtes et précises, étayées par des exemples concis, ce qui place l'*Usito* en deuxième position à Québec, et en dernière position en Acadie.

#### 4. Conclusions

Le principal résultat de notre enquête est sans doute le fait que les deux dictionnaires les mieux implantés dans le marché francophone nord-américain, grâce à leur prestige et une commercialisation très efficace, le *Robert* et le *Larousse*, ne correspondent pas très bien, en réalité, aux besoins et aux attentes de nos informateurs québécois et acadiens. Les réponses de nos informateurs démontrent ainsi que la popularité d'un dictionnaire ne reflète pas forcément un contenu pertinent pour tous les locuteurs de la même langue, parlée sur trois continents. Notre hypothèse de départ se trouve ainsi confirmée par la troisième partie du questionnaire: les étudiants interrogés préfèrent les dictionnaires qui traitent les québécismes de manière adéquate, en accord avec un usage nord-américain soigné. Le *DQA* en particulier, lourdement critiqué par les puristes au moment de sa parution, reçoit ainsi une caution un peu tardive: c'est lui qui correspond le mieux aux attentes des étudiants interrogés qui – rappelons-le – ne connaissaient pas l'origine des définitions à évaluer. Il est regrettable que ce dictionnaire n'ait pas été réédité et ne soit plus disponible sur le marché; l'*Usito*, très complet et apprécié par

les étudiants de niveau universitaire, n'est pas aussi accessible aux étudiants de l'enseignement professionnel et pré-universitaire.

Les différences diatopiques entre nos informateurs acadiens et québécois ne sont pas très nombreuses, et elles semblent moins importantes que celles que nous pouvons attribuer au type et au niveau de formation. La principale différence tient sans doute aux représentations identitaires des Acadiens qui ne se sentent pas concernés par les ouvrages dictionnaires clairement estampillés "québécois". Une deuxième différence notable concerne le jugement des formes régionales "non standard": en tout cas, les Acadiens déprécient beaucoup moins le chiac – malgré les fortes influences lexicales anglaises qui le caractérisent – que les Québécois le joul<sup>19</sup>. Mais pour y voir plus clair, il aurait sans doute été nécessaire de faire une enquête comparable à Montréal.

## Bibliographie

Dictionnaires:

*Antidote*. Montréal (Druide Informatique), <http://www.antidote.info/antidote>.

*BDLP Québec et Acadie* = Base de données lexicographiques panfrancophone (2001-2014) [en ligne]. URL: <http://www.bdlp.org>.

Bélisle, L.-A. (1979): Dictionnaire nord-américain de la langue française. Montréal (Beauchemin).

*DAF* = Dictionnaire de l'Académie française (éd. 1835 pourquoï 1835 et non la 8<sup>e</sup> édition de 1932-35 [<http://atilf.atilf.fr/academie.htm>] voire même la 9<sup>e</sup> édition en cours de publication: <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>) [en ligne]. URL: <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/onelook.htm>.

*DFP* = Poirier, C. (1988): Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique. Montréal (Centre éducatif et culturel).

Dictionnaire encyclopédique Quillet (1985-1986). Paris (A. Quillet).

Dictionnaire Hachette édition 2014 (2013). Paris (Hachette Livres).

*DLQ* = Bergeron, Léandre (1997): Dictionnaire de la langue québécoise. Montréal (Ed. Typo).

*DQA* = Boulanger, J.-C. (1993): Dictionnaire québécois d'aujourd'hui: langue française, histoire, géographie, culture générale. Saint-Laurent (Dicorobert).

*DQF* = Meney, L. (2003): Dictionnaire québécois-français: mieux se comprendre entre francophones. Montréal (Guérin).

Larousse (2008) [en ligne]. URL: <http://www.larousse.fr>.

Le grand Larousse illustré 2014 (2013). Paris (Larousse).

Le petit Larousse illustré édition 2014 (2013). Paris (Larousse).

Le petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (2014). Paris (Le Robert).

Le Robert illustré d'aujourd'hui en couleur (2002). Paris (France Loisirs).

Littre, E. (1837-1877): Dictionnaire de la langue française. Paris; Londres (Hachette).

*TLFi* = Trésor de la langue française informatisé (2002) [en ligne]. URL: <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>.

<sup>19</sup> Comme le montrent d'autres travaux dans ce fascicule, le chiac est beaucoup moins connoté socialement que le joul, et ses fonctions identitaires sont nettement plus importantes dans la population acadienne de la région de Moncton.

Villers, M.-É. de (1988, 52009, 62015), *Multidictionnaire de la langue française*. Montréal (Québec Amérique)

*Usito* = Cajolet-Laganière, H., Martel, P., Masson, C.-E. (2013): *Dictionnaire Usito* [en ligne]. URL: <https://www.usito.com>.

Travaux de recherche:

Boisvert, L., Boulanger, J.-C., Deshaies, D. & Duchesneau, L. (1993): Le dictionnaire comme révélateur d'insécurité linguistique. *Cahier de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19, 3-4, 187-198.

Bouchard, C. (2011): *Méchante langue, la légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Montréal (Université de Montréal).

Bouchard, P., Moreau, M.-L. & Singy, P. (2004): La place du français de France dans la conscience normative des Francophones belges, québécois et suisses: une erreur de perspective. *Langues et sociétés* 42 - La variation dans la langue standard. Québec (Bibliothèque nationale du Québec), 37-50.

Boulanger, J.-C., Cajolet-Laganière, H., Martel, P., Mercier, L., Théoret, M. (2004): Nomenclature d'un prochain dictionnaire du français standard en usage au Québec: problématique et bilan des travaux. *Langues et sociétés* 42 - La variation dans la langue standard. Québec (Bibliothèque nationale du Québec), 121-140.

Chambon, J.-P., (1997): L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata. *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature* 17, 6-31.

Greub, Y. & Chambon, J.-P. (2009): Histoire des variétés régionales dans la Romania: français. In E. Gerhard, M.-D. Glessgen, C. Schmitt & W. Schweickard (éds), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, vol. 3. Berlin, (De Gruyter), 2552-2556.

Martinet, A. / Walter, H. (1973): *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris (Sedes).

Poirier, C. (1990): "Un dictionnaire général du français québécois: produit original ou produit adapté ?". In N.L. Corbett (éd.), *Langue et identité*. Québec (Presses de l'Université Laval), 339-351.

Poirier, C. (1998): De la défense à la codification du français québécois: Plaidoyer pour une action concertée. *Revue québécoise de linguistique*, 26(2). Montréal (Université du Québec), 129-150.

Remysen, W. (2004): La variation linguistique et l'insécurité linguistique: Le cas du français québécois. *Langues et sociétés* 42 - La variation dans la langue standard. Québec (Bibliothèque nationale du Québec), 23-36.

Séguin, A. (2013): *La pratique définitoire du Multidictionnaire de la langue française: le traitement des noms de plantes alimentaires*, Université de Sherbrooke, Mémoire de maîtrise en études françaises (<http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6536/MR95150.pdf?sequence=1&isAllowed=y>, consulté le 8.2.2016)

Singy, P. (1997) *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*. Paris (l'Harmattan).

## Annexe:

### Enquête: utilisation et jugement des dictionnaires de langue au Québec et au Nouveau-Brunswick

Bonjour ! Dans le cadre de mes études à l'université de Neuchâtel (Suisse), je m'intéresse à l'attitude des Québécois et des Acadiens envers les différents dictionnaires du français existant sur le marché.

Ce questionnaire est tout à fait anonyme et recueille uniquement des informations primordiales concernant cette étude.

#### 1. Généralités:

1. Année de naissance: .....

2. Vous êtes:  un homme  une femme

3. Études:

- Aucun diplôme
- Certificat d'école obligatoire (8-9 ans d'école)
- Diplôme d'école supérieure (11-13 ans d'école)
- Diplôme de formation professionnelle
- Diplôme universitaire
- Autre [.....]

4. Quelle est votre situation professionnelle ?

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée ou intérimaire
- À la recherche d'un premier ou d'un nouvel emploi
- Militaire (membre de l'armée)
- Femme au foyer
- Étudiant(e)
- Retraité(e)
- Autre [.....]

5. (Si la question vous concerne) Dans quel secteur d'activité économique travaillez-vous ?

- Agriculture
- Industrie et artisanat (agroalimentaire, bâtiment, etc.)
- Hôtellerie et restauration (hôtels, restaurants, cafés, etc.)
- Transports
- Commerce
- Administration publique
- Autres services (banques, assurances, télécommunication, etc.)
- Autre [.....]

6. Dans quelle région avez-vous grandi ?

.....

7. Quelle est la première langue / Quelles sont les premières langues que vous avez parlées dans votre enfance ? (plusieurs mentions possibles)

.....

8. En quelle(s) langue(s) parlez-vous (avez-vous parlé) avec votre père ?

.....

9. En quelle(s) langue(s) parlez-vous (avez-vous parlé) avec votre mère ?

.....

10. (Si la question vous concerne) En quelle(s) langue(s) parlez-vous avec votre conjoint(e) ?

.....

11. En quelle(s) langue(s) parlez-vous (avez-vous parlé) avec vos collègues ? (Plusieurs mentions possibles)

.....

12. En cas de réponses multiples à la question précédente: quelle est la langue que vous utilisez/utilisiez le plus fréquemment ?

## 2. Jugement des dictionnaires

13. Vous arrive-t-il d'utiliser un ou plusieurs des dictionnaires suivants (sur papier ou en ligne) ? (Veuillez mettre une croix dans la/les case/s de votre choix):

	Je le possède (papier ou abonnement)	Je l'utilise	Je ne l'ai jamais utilisé	Je n'en ai jamais entendu parler
Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)				
Dictionnaire Bélisle				
Dictionnaire de l'Académie française				
Dictionnaire de la langue québécoise (Léandre Bergeron)				
Dictionnaire du français plus (DFP)				
Dictionnaire Hachette				
Dictionnaire Larousse en ligne				
Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA, 'Robert québécois')				
Dictionnaire québécois-français: mieux se comprendre entre francophones (Lionel Meney)				
Dictionnaire Quillet				
Littré				
Petit Larousse (sur papier)				
Petit Robert				
Trésor de la langue française informatisé (TLFi)				
Usito				

autre: .....

J'utilise un dictionnaire bilingue

- français/anglais  français/espagnol  autre: .....
14. Je préfère  
 les dictionnaires imprimés (sur papier)  
 les dictionnaires "électroniques" sur CD/internet
15. Quel est le dictionnaire que vous utilisez le plus souvent?  
 .....
16. Si vous deviez acheter un nouveau dictionnaire, lequel choisiriez-vous ?  
 .....
17. La taille du dictionnaire représenterait-elle un critère d'achat ?  oui  non
18. Quelles sont les informations que vous attendez d'un bon dictionnaire ? (plusieurs mentions possibles)
- information grammaticale** (nom masculin, féminin, verbe transitif, intransitif, conjugaison des verbes, etc.)
  - prononciation** (indication phonétique)
    - Aimeriez-vous y trouver **plusieurs** prononciations (prononciation européenne, canadienne québécoise, acadienne) ?  oui  non
    - Quelle est la prononciation que vous aimeriez trouver dans votre dictionnaire ?
      - la prononciation canadienne (québécoise, acadienne)
      - la prononciation européenne
  - origine** du mot (étymologie)
  - indication historique** depuis quand un mot est utilisé en français (première attestation)
  - indication historique** depuis quand un mot est utilisé en français nord-américain
  - les **différents sens** du mot (définitions)
  - exemples d'emploi (phrases, tournures)
  - renvoi à des **synonymes** (mots proches ou équivalents) et à des **contraires**
  - indications concernant la "qualité" du mot (marques d'usage: populaire, familier, littéraire, régional)
  - autres: .....
19.  Selon vous, faudrait-il que les dictionnaires vous renseignent sur les "mauvais" mots à éviter ?  
 oui  non
- Quels sont selon vous les "mauvais" mots à éviter ? (plusieurs mentions possibles):  
 jurons (sacres)  mots vulgaires  mots anglais  joul
  - Ces mots devraient-ils se trouver dans les dictionnaires ?  oui  non
- Merci d'expliquer votre réponse:.....

### 3. Jugement des définitions

Veillez lire les définitions suivantes, qui proviennent de différents dictionnaires. Veuillez leur donner une note de 6 (la meilleure) à 1 (la plus mauvaise), selon votre appréciation. À la fin de chaque section, pourriez-vous expliquer la meilleure et la plus mauvaise note ?

#### 1. Bienvenue

<b>BIENVENUE</b> <i>n.f.</i> Heureuse arrivée de quelqu'un. ◊ Bon accueil: <i>souhaiter la bienvenue</i> . ◊ Réception dans un corps et frais du régal qu'on paie à ses nouveaux compagnons. <input type="checkbox"/> Equivalent de: <i>Je vous en prie ! de rien !</i> pour répondre à un <i>Merci !</i>
<b>BIENVENUE</b> <i>n.f.</i> Formule de courtoisie pour accueillir qq: <i>Bienvenue aux nouveaux membres de notre association</i> . ■ <b>De bienvenue</b> , qui est fait pour bien accueillir qq: <i>Cadeau, discours de bienvenue</i> .
<b>bienvenue</b> [bjɛ̃vɛny] <i>n. f.</i> Heureuse arrivée. <i>Nous vous souhaitons la bienvenue</i> . – <i>De bienvenu</i> .
<b>bienvenu, ue</b> [bjɛ̃vny] <i>adj.</i> 1. Littér. Qui arrive à propos. ⇨ <b>opportun</b> . <i>Une remarque bienvenue</i> . 2. <i>N.</i> <i>Le bienvenu, la bienvenue</i> , personne, chose accueillie avec plaisir. <i>Vous serez toujours le bienvenu</i> . ▶ <b>bienvenue</b> <i>n. f.</i> 1. (Dans un souhait) Heureuse arrivée de qq. <i>Souhaiter la bienvenue à quelqu'un</i> , lui faire bon accueil. <i>Bienvenue à nos invités !</i> 2. <i>Interj.</i> <i>Anglic. Fam.</i> Formule de politesse signifiant " je vous en prie ", " il n'y a pas de quoi " ⇨ <b>de rien</b> . – REM. Cet emploi est critiqué.

#### Note


**bienvenu, bienvenue** [bjɛ̃vny] adj. et n.

Adj. **Qui vient au moment favorable et est de ce fait bien accueilli** (anton.: **malvenu**).

*Un encouragement bienvenu.*

*Ces vacances sont bienvenues.*

N. f. **bienvenue. Arrivée propice et de ce fait bien accueillie.**

*Cadeau, signe de bienvenue.*

*Discours de bienvenue.*

*Nous leur avons souhaité la bienvenue.*

(terme de politesse employé pour accueillir qqn)

*Bienvenue à cette conférence.*

*Bienvenue chez nous.*

ANGLICISME CRITIQUE

**bienvenue (en réponse à merci)**

L'emploi de *bienvenue* (en réponse à *merci*) (de l'anglais (*you are*) *welcome*) est critiqué comme synonyme non standard de **de rien, je vous en prie, il n'y a pas de quoi**.

ETYMOLOGIE

1537 (*in* Frantext); vers 1170, *estre bien venu* " être bien accueilli " (*in* TLFi); participe passé adjectivé et substantivé de *bienvenir*.

**BIENVENUE** n. f. ■ (dans un souhait) Heureuse arrivée de qqn. *Souhaiter la bienvenue à qqn*, lui faire son bon accueil. *Bienvenue à nos invités ! ♦ Canada* Terme de politesse en réponse à *merci ! Merci. – Bienvenue !*

Commentaire: .....

## 2. Bière

① **BIERE** n. f. ■ Boisson alcoolique fermentée, faite avec de l'orge germée et aromatisée avec des fleurs de houblon. *Bière brune, blonde. Verre de bière* ⇒ **bock** (VIEILLI), **demi**. *Chope de bière. Bière en bouteille ; bière pression\**.

② **BIERE** n. f. ■ Caisse oblongue où l'on met enferme un mort. ⇒ **cercueil**. *Mise en bouteille.* (p. 158)

1. **BIERE** n.f. (néerl. *Bier*). Boisson fermentée légèrement alcoolisée, préparée à partir de céréales germées, principalement de l'orge, et parfumée avec du houblon. ■ **Ce n'est pas de la petite bière** [fam.], c'est une chose, une personne importante.

2. **BIERE** n.f. (francique \**bera*). Cercueil: *Mise en bière*.

① **bière** [bjɛʀ] n. f. 1. Boisson alcoolique fermentée, faite avec de l'orge germée et aromatisée avec des fleurs de houblon. *Bière brune, blonde. – De la bière sans alcool. – Une bière, s'il vous plaît !* ⇒ **bock, demi**. *Bière en fût* ou (surtout en France) *bière (à la) pression*, mise sous pression en récipients, et tirée directement dans les verres, à la brasserie, à la taverne, etc. – *Une caisse de bière*, un contenant en carton de six, douze ou vingt-quatre bouteilles. – Fam. *Une grosse bière, une petite bière*, une grosse (petite) bouteille. – Loc. *C'est de la petite bière*, qqch. Qui n'est pas très important ; qqch. Qui est facile à réaliser. 2. **BIÈRE D'EPINETTE**: boisson gazeuse aromatisée artificiellement à l'épinette.

② **bière** n. f. ■ Caisse oblongue où l'on dépose un mort. ⇒ **cercueil, tombe**. *Mise en bière*.

1. **bière** [bjɛʀ] n. f. Boisson alcoolisée produite par la fermentation du malt dans de l'eau. *Les bières sont parfumées par des fleurs de houblon* (bière blonde), *du caramel* (bière brune), *des piments* (bière âcre). *Une bouteille, une canette, une chope de bière. Une grosse, une petite bière. – Bière en fût, bière (à la) pression*, mise sous pression dans des barils d'où elle est tirée directement pour être servie aux clients. – *Bière d'épinette*: boisson fabriquée avec des rameaux ou de l'écorce d'épinette ou aromatisée artificiellement. " [...] la petite industrie de la bière d'Épinette, si connue



Note

dans le Québec, utilise cette espèce [l'Épinette noire] ; la technique de fabrication de cette boisson de ménage remonte au Régime français. " (Frère Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, 1935.) ▷ Fig., fam. *C'est de la petite bière*, une affaire sans importance. – Néerl. *Bier*, " boisson ".

**2. bière** [bjɛʀ] n. f. Cercueil. *La mise en bière a lieu au domicile du défunt.* – Frq. \**bera*, " civière ".

**BIÈRE** (mot germanique et celtique) *n.f.* Boisson fermentée faite avec le houblon et les graines de céréales, particulièrement avec l'orge. ◇ Fig. *Ce n'est pas de la petite bière*, ce n'est pas peu de chose.

**bière** [bjɛʀ] n. f.

vieilli ou littér. **Cercueil.**

*Mise en bière.*

ETYMOLOGIE

Vers 1100 (*in* TLFi); de l'ancien bas francique \**bera* " civière ".

**bière** [bjɛʀ] n. f.

**1 Boisson alcoolisée obtenue à partir d'un mélange fermenté de malt, de céréales, d'eau et de houblon.** (*in* GDT)

**ale, cervoise, gueuze, lager, lambic; fam. bibine.**

*Bière blanche, blonde, rousse, ambrée, brune, noire.*

*Bière allemande, anglaise, belge.*

*Bière artisanale, de microbrasserie.*

*Bière importée.*

*Bière sans alcool.*

*Levure de bière.*

*Bouteille, canette de bière.*

*Caisse de bière.*

*Boire un verre, un bock, une chope, une pinte de bière* ou ellipt *boire une bière.*

*Bière en fût* ou *bière en tonneau*: bière qui n'est ni pasteurisée, ni filtrée, avant d'être versée dans des fûts où elle fermentera et dans lesquels elle sera distribuée aux commerçants qui tiennent un débit de boissons.

*Bière (à la) pression*, tirée directement d'un fût pour être servie.

(expression) fam. *C'est (ce n'est pas) de la petite bière*: c'est (ce n'est pas) une chose sans importance, facile.

" *Il faisait chaud à Bahreïn, mais c'était de la petite bière par rapport à la Malaisie* " (*La Presse*, 2006).

**2 (au Québec) bière d'épinette** (de l'anglais *spruce beer*): **boisson artisanale légèrement alcoolisée obtenue par la fermentation d'un mélange fait à base d'eau, de branches d'épinette noire et de sucre.** (*in* GDT)

" *on faisait traditionnellement la bière d'épinette à partir des cônes et de l'écorce de l'arbre, que l'on râpait, et que l'on faisait fermenter avec de la levure* " (*La Presse*, 2003).

**Boisson gazeuse aromatisée à l'épinette.** (*in* GDT)

" *Nous traversons la rue Saint-Joseph et juste avant d'entrer dans l'église, papa nous offrait [...] une bière d'épinette qu'on sirotait en faisant du bruit* " (*Le Soleil*, 2003).

**3 (au Québec) Bière, vin et cidre**: permis d'alcool qui autorise un épiciers à vendre de la bière, du vin et du cidre. (*in* GDT)

**REM.** L'emploi de *bière, vin et cidre* a été officialisé par l'OQLF dans la langue d'affichage.

ETYMOLOGIE

1429 (*in* TLFi); probablement du moyen néerlandais *bier*.

**Commentaire:** .....

### 3. Blonde

**blond, onde** [blõ, õd] adj. et n. **I. 1.** Adj. Qui est d'une couleur proche du jaune, entre

**Note**

le doré et le châtain clair. *Des cheveux blonds. Une moustache blonde.* **2.** Subst. Personne dont les cheveux sont blonds. *Une jolie blonde.* **3.** n. m. La couleur blonde. *Un blond vénitien, lumineux, tirant sur le roux.* **4.** *Par anal.* De couleur jaune pâle. *Du tabac blond. De la bière blonde.* **II.** n. f. Fam. Jeune fille courtisée, recherchée en mariage *Par ext.* Maîtresse, femme qui partage la vie d'un homme. " Il la contemplait [l'image d'une belle fille]le soir à la lumière fumeuse du fanal avant de s'endormir, et quand ses paupières pesantes glissaient une dernière fois sur ses yeux, elles les refermaient pour son rêve une image de femme qui peu à peu devenait l'image idéalisée de blonde." (Sylvain, *Dans le bois*, 1940.) – Origine incert., p.-ê. germ. \*blund.

**BLONDE** n.f. Dentelle de soie. □ *Blonde*, jeune fille courtisée, que l'on recherche en mariage ; bonne amie: *aller voir sa blonde*, aller voir la jeune fille que l'on courtise. " *Ils trouvèrent le chantier fort animé. Les deux fils avaient amenés leurs blondes, dont l'une était fort brune* ". Georges Bugnet.

**blonde, onde** [blɔ̃, ɔ̃d] adj. et n. **I.** **1.** Adj. (Poil, cheveux) De la couleur la plus claire, proche du jaune. / contr. **Brun** / *Les cheveux blonds des Nordiques.* – Qui a les cheveux blonds. *Il est blond comme les blés.* – N. *Un blond, une blonde*, une personne blonde. *Les brunes et les blondes.* **2.** N. m. La couleur blonde. *Blond cendré, doré, vénitien. Des cheveux d'un blond filasse.* **II.** D'un jaune très doux. *Un sable blond. Un bock de bière blonde, de blonde.* – *Tabac blond. Cigarette blonde* ou n. f., *une blonde.* ▶ **blonde** n. f. Fam. **1.** Vieilli. Petite amie, fiancée. ⇒ ③ **cavalier** (3). *Aller veiller chez sa blonde.* **2.** Mod. Femme, jeune fille, qu'on fréquente ou avec laquelle on vit maritalement. ⇒ **compagne, copain** ; fam. **partenaire** ; anglic. fam. **chum.** *Il vient d'emménager avec sa blonde.* – Femme avec laquelle on est marié. ⇒ ② **conjoint, époux.** *Sa blonde vient d'accoucher.* ▶ **blondasse** adj. ■ Péj. D'un vilain blond. *Des cheveux blondasses.* ▶ **blondeur** n. f. ■ Qualité de ce qui est blond. ▶ **blondinet, ette** n. ■ Enfant blond. *Une petite blondinette.* ▶ **blondir** v. intr. conjug. 2. ■ Devenir blond. *Ses cheveux blondissent au soleil.* / contr. **brunir** /

**BLOND, ONDE** ■ **I.** **1. adj.** (poil, cheveux) De la couleur la plus claire, proche du jaune (opposé à *brun*). *Les cheveux blonds des nordiques.* • (personnes) Qui a les cheveux blonds. *Il est blond comme les blés.* ♦ **n.** *Un blond, une blonde.* **2. n. m.** La couleur blonde. *Blond cendré, doré, vénitien.* **II. adj.** D'un jaune très doux. *Un sable blond. Bière blonde.* • *Tabac blond. Cigarette blonde* ou **n. f. une blonde.**

**blonde** [blɔ̃d] n. f.

**1** Dentelle exécutée au fuseau, à l'origine en soie écrue.

**2** UQ fam. Petite amie, conjointe, épouse.

" *Auprès de ma blonde [...]* " (chanson traditionnelle).

" *un type paumé qui traîne dans les bars et trompe sa blonde* " (*L'Actualité*, 1998).

**REM.** Cet emploi est vieilli en France.

**ETYMOLOGIE**

1740 (*in* TLFi); substantivation au féminin de *blond*.

**BLONDE** n.f. **1.** Bière blonde. **2.** Cigarette de tabac blond. **3.** Dentelle aux fuseaux, faite à l'origine en soie écrue. **4.** Québec. Fam. Petite amie ; épouse. ■ **Blonde d'Aquitaine**, race bovine, originaire du sud-ouest de la France, élevée pour sa viande.

**Commentaire:** .....

#### 4. Liqueur

**LIQUEUR** n. f. ■ **1.** vx Liquide. **2.** Solution pharmaceutique. **3.** COUR. Boisson sucrée et aromatisée, à base d'alcool ou d'eau-de-vie. ⇒ **spiritueux.** *Verres à liqueur. Bonbons à la liqueur.* • *Vin de liqueur, liquoreux.* **4.** (sens large) COMM. Eau-de-vie ou alcool aromatisé (COUR. Alcool, spiritueux).

**Note**

<p><b>liqueur</b> [likœʁ] n. f. <b>1.</b> Boisson sucrée et aromatisée, à base d'alcool ou d'eau-de-vie. ⇒ <b>spiritueux ; digestif.</b> <i>Verres à liqueur. Bonbons à la liqueur.</i> – Loc. <i>Vin de liqueur, liquoreux.</i> <b>2.</b> Angl. Fam. Boisson gazeuse. ⇒ <b>soda.</b> <i>Liqueur douce (vieilli). Prendre, boire une liqueur, un verre de liqueur. De la liqueur en bouteille, en canette. Acheter une caisse de liqueur.</i> &lt; ▶ liquoreux &gt; - REM. Cet emploi est critiqué.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>liqueur</b> [likœʁ] n. f. <b>1.</b> Vx Toute substance liquide. " Traité de l'équilibre des liqueurs ", de Pascal. ▷ Mod CHIM, PHARM Nom donné à diverses solutions. <i>Liqueur de Fehling.</i> <b>2.</b> Boisson sucrée faite à partir d'un mélange d'alcool ou d'eau de vie et d'essences aromatiques. <i>L'anisette, le cherry, le curaçao</i> sont des liqueurs. <i>Liqueurs apéritives, digestives.</i> – <i>Vin de liqueur:</i> vin doux, sucré et riche en alcool. ▷ <i>Par ext.</i> Tout digestif. <i>Proposer des liqueurs après un repas.</i> <b>3.</b> Cour. <i>Liqueur (douce):</i> boisson gazeuse, sucrée et aromatisée. – Lat. <i>liquor</i>, " chose fluide ".</p>	
<p><b>liqueur</b> [likœʁ] n. f.  <b>1 Nom donné à certaines solutions pharmaceutiques.</b>  <i>Liqueur de Fehling.</i>  <b>2 Boisson non fermentée, sucrée et aromatisée, à base d'alcool ou d'eau-de-vie alcool, spiritueux.</b>          [type: absinthe, amer, anisette, arak, bénédictine, brou de noix, cassis, chartreuse, cherry, citronnelle, crème, curaçao, génépi, guignolet, kummel, marasquin, ouzo, ratafia, trappistine.]  <i>Liqueur d'abricot, de cerise, de café.</i>          par ext. <b>Eau-de-vie.</b>   <b>3 vx Liqueur douce:</b> boisson alcoolique légère et sucrée (par opposition aux liqueurs dites fortes).  <b>4 vx Liqueur (fraîche, rafraîchissante):</b> boisson non alcoolisée.  <b>REM.</b> Cet emploi a eu cours en français du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.  <b>UQ</b> par ext., fam. <i>Liqueur (douce):</i> boisson gazeuse.  <b>REM.</b> Bien qu'il soit l'extension d'un emploi ayant eu cours en français du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s. où <i>liqueur</i> avait le sens de boisson non alcoolisée, cet emploi est critiqué; l'influence de l'anglais <i>soft drink</i> a dû contribuer à en maintenir la vitalité en français québécois.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>LIQUEUR n.f.</b> (lat. <i>liquor</i>) <b>1.</b> Boisson alcoolisée, préparée sans fermentation à partir de l'alcool, de produits végétaux, d'eau et de produits sucrés ; eau-de-vie, sucrée ou non. <b>2.</b> Vieilli. Nom donné à certaines préparations pharmaceutiques en solution aqueuse. ■ <b>Liqueur (douce)</b> [Québec, emploi critiqué], boisson gâteuse ; soda.</p>	
<p><b>LIQUEUR</b> (lat. <i>liquor</i>) n.f. Substance liquide. ◇ <i>Liqueurs spiritueuses</i> ou absol. <i>liqueurs</i>, certaines boissons dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit de vin. □ <i>Liqueurs douces</i>, boissons, eaux gazeuses. ◇ <i>Liqueurs fortes</i>, alcool, boissons alcooliques.</p>	<input type="checkbox"/>

Commentaire: .....

**5. Parking**

<p><b>PARKING</b> [-kiŋ] n.m. (mot angl.). Parcs de stationnement automobile ; chacun des emplacements de ce parc.</p>	<p><b>Note</b></p> <input type="checkbox"/>
<p><b>PARKING n. m.</b> ■ angl. Parc de stationnement pour les automobiles. <i>Parking souterrain.</i></p>	
<p><b>PARKING</b> (mot angl..) n.m. Tout espace utilisé pour garer les véhicules.  <b>parking</b> [parkiŋ] n. m. Anglicisme. V. parc* de stationnement et parcage.</p>	
<p><b>parking</b> n. m. ANGLICISME CRITIQUE          L'emploi de <i>parking</i> est critiqué comme synonyme non standard de <b>parcage, stationnement.</b>  <i>Stationnement autorisé, interdit.</i></p>	

L'emploi de *parking* est critiqué comme synonyme non standard de **parc de stationnement, stationnement**.

*Parc de stationnement couvert, extérieur, souterrain.*

**REM.** L'emploi de *parc de stationnement* a été officialisé par l'OQLF et a aussi fait l'objet d'une recommandation officielle en France.

**VOIR** l'article thématique Les emprunts à l'anglais au Québec.

ETYMOLOGIE

1926 (*in* TLFi); mot anglais.

**parking** [parkiŋ] n. m. Anglic. **1.** Action de parquer (une voiture). ⇨ **stationnement**. *Parking autorisé.* – Loc. *Faire du parking.* ⇨ anglic. fam. **necking**. **2.** Parc de stationnement pour les automobiles. ⇨ **parc-autos**. *Des parkings souterrains. Mettre sa voiture au parking.*

**parking** [parkiŋ] n. m. Anglicisme. V. parc\* de stationnement et parcage.



**Commentaire:** .....

## 6. Peser

**peser** [pəze] I. v. tr. [19] **1.** Mesurer le poids de. *Peser des marchandises. Peser un bébé.* ▷ v. pron. *Se peser:* mesurer son propre poids. **2.** Evaluer avec son soin par l'esprit, examiner attentivement. *Bien peser une décision.* – Pp. *Tout bien pesé:* tout bien considéré, à la réflexion. **II.** v. intr. **1.** Avoir un certain poids. *Ce paquet pèse trois kilos.* **2.** *Peser sur:* exercer une force, une pression sur. *Peser sur une valise pour la fermer. Transporter qqch. qui pèse sur les épaules. Peser sur un crayon.* – Cour. Appuyer (sans idée de force). *Peser sur un crayon.* – Cour. Appuyer (sans idée de force). *Peser sur un bouton* (fam. *sur un piton*). ▷ Fig. *Cela a pesé sur ma décision,* cela l'a influencée. – *Aliment qui pèse sur l'estomac,* indigeste. **3.** *Peser à (qqn):* être difficile, pénible à supporter pour (qqn). *L'oisiveté lui pèse.* – Lat. pop. \**pesare,* de *pendere,* " peser ".

**PESER** (lat. *pensare*) v.a. Comparer la pesanteur d'une chose avec un poids connu et certain: *peser du sucre.* ◇ Fig. Examiner une chose attentivement pour en connaître le pour et le contre: *tout bien pesé, je préfère rester chez moi.* ◇ *Peser les mots, les paroles,* en apprécier les conséquences. ◇ *Peser toutes ses paroles,* parler avec lenteur, avec circonspection. ◇ *Peser,* v.n. Avoir un certain poids: *elle ne pèse que cent livres.* ◇ *Cela ne pèse pas plus qu'une plume,* se dit d'une chose très légère. ◇ Appuyer fortement sur une chose: *peser sur un levier.* ◇ T. de mar. Agir sur les cordages par son propre poids, les raidir en les tirant de haut en bas: *peser sur une voile.* ◇ Fig. Causer un malaise comparé à la pesanteur: *son déjeuner lui a pesé toute la journée.* ◇ Causer un malaise moral: *rien ne pèse tant qu'un secret,* La Font. ◇ Etre à charge: *ma funeste amitié pèse à tous mes amis,* Rac. ◇ *Peser sur les épaules,* être ennuyeux, fatigant. □ *Peser le poids,* être de poids, au propre et au fig.: *ce pain ne pèse pas le poids,* il n'a pas le poids réglementaire pour lequel il est vendu. ◇ Avoir du poids, de l'influence: *c'est un personnage qui ne pèse pas tant que ça,* qui n'a pas autant d'influence qu'il le prétend.

**peser** [pəze] V. conjug. 5. I. V. tr. **1.** Déterminer le poids de (qqch.), en le comparant à un poids connu. ⇨ **pesage, pesée.** *Peser un objet avec une balance. Peser qqch. dans sa main.* ⇨ **soupeser.** *Les trois kilos de pommes que le marchand a pesés* (voir II, 1, REM.). – Pronominalement. *Il se pèse tous les matins.* **2.** (Dans quelques expressions) Apprécier, examiner avec attention. ⇨ **considérer, estimer.** *Peser le pour et le contre.* ⇨ **comparer.** *Peser ses mots,* faire attention à ce qu'on dit. – Au p. p. adj. *Tout bien pesé,* après mûre réflexion. **II.** V. intr. Concret. **1.** Avoir tel ou tel poids. ⇨ **faire.** *Clea pèse plus lourd, pèse plus, moins. Peser peu* (être léger), *beaucoup* (être lourd, pesant). *Les cent kilos qu'il a pesé autrefois.* – REM. Pas d'accord, *cent kilos* étant ici complément de poids et non objet direct de *peser*. **2.** PESER SUR, CONTRE. ⇨ **appuyer.** *Il pesa de toutes ses forces contre la porte.* – *Aliment indigeste, qui pèse*

Note

sur l'estomac. **3.** Cour. PESER SUR: exercer une poussée, une pression sur qqch. (sans idée de force). ⇒ **actionner, appuyer sur, pousser sur, presser sur.** *Elle pèse sur une touche de clavier.* – Fam. *Peser sur un pignon, sur le gaz\*, sur la suce\*.* **III. V. intr.** Abstrait. **1.** PESER A: être pénible, difficile à supporter. ⇒ **ennuyer, fatiguer, importuner**; fam. **achaler.** *Ses enfants lui pèsent.* **2.** PESER SUR: constituer une charge pénible. ⇒ **accabler.** *Le remords pèse sur sa conscience, lui pèse sur la conscience.* **3.** Avoir de l'importance. *Cet élément a pesé dans notre décision.* ▶ **pesage** n. m. **1.** Détermination, mesure des poids. ⇒ **pesée.** *Appareils de pesage.* ⇒ **balance, bascule, pèse-bébé, pèse-lettre, pèse personne.** **2.** Action de peser les jockeys avant une course. – Endroit où s'effectue ce pesage. *Il y avait foule au pesage.* ▶ **pesant, ante** [pəsā, āt] adj. **1.** Qui pèse lourd. / contr. **léger** / *Un fardeau pesant.* – N. m. Loc. *Vloir son pesant d'or\*.* **2.** Fig. Pénible à supporter. ⇒ **lourd.** *Dormir d'un sommeil pesant. Un chagrin pesant.* – Temps. *Un ciel pesant, lourd, menaçant.* **3.** Qui donne une impression de lourdeur. *Une architecture pesante. Une démarche pesante.* – *Repas pesant pour l'estomac.* ⇒ **indigeste**; fam. **chargeant.** **4.** Qui manque de vivacité. ⇒ fam. **épais.** *Un esprit pesant. Il est assez pesant quand il veut plaisanter.* / contr. **agile, vif** / **5.** Fig. Fam. Qui a de l'influence. *Cette famille est très pesante dans la région.* ▶ **pesamment** adv. ■ **Lourdement.** *Retomber pesamment.* ▶ **pesanteur** n. f. **1.** Physique. Caractère de ce qui a un poids. *La pesanteur de l'air.* – Absolt. LA PESANTEUR: la force qui entraîne les corps vers le centre de la Terre. ⇒ **attraction, gravitation, gravité.** / contr. **apesanteur** / **2.** Caractère de ce qui paraît lourd, pesant. *Cela avait la pesanteur d'un œuf.* / contr. **légèreté** / - Manque de vivacité. *Pesanteur d'esprit.* ▶ **pèse-bébé** [pezebebe] n. m. ■ **Balance** dont le plateau est disposé de manière qu'on puisse y placer un nouveau-né, un bébé. *Des pèse-bébés.* ▶ **pesée** n. f. **1.** Quantité pesée en une fois. **2.** Opération par laquelle on détermine le poids de qqch. *Effectuer une pesée à l'aide d'une balance.* **3.** Action de peser sur qqch. ou qqn. *De toute la pesée de son corps, il s'efforçait d'ouvrir la porte.* ⇒ **poids.** **4.** Plomb lestant le bas d'une ligne, un filet. ▶ **pèse-lettre** [pezelɛtr] n. m. ■ **Balance, bascule** pour se peser. *Des pèse-personnes.* < ▶ **apesanteur, s'apesantir, soupeser** >

**PESER** v. ☉ ■ **I. v. tr.** **1.** Déterminer le poids de (qqch.), en le comparant à un poids connu. ⇒ **pesage, pesée.** • pronom. *Il se pèse tous les matins.* **2.** Apprécier, examiner avec attention. ⇒ **considérer, estimer.** *Peser le pour et le contre.* ⇒ **comparer.** *Peser ses mots:* faire attention à ce qu'on dit. • au p. p. *Tout bien pensé:* après mûre réflexion. **II. v. intr.** (concret) **1.** Avoir comme poids. ⇒ **faire.** *Elle pèse soixante kilos. Les cent kilos qu'il a pesé* (sans accord). *Peser beaucoup, peu.* **2.** PESER SUR, CONTRE. ⇒ **appuyer.** *Il pesa de toutes ses forces contre la porte.* **III. V. intr.** (abstrait) **1.** PESER A: être pénible, difficile à supporter. ⇒ **ennuyer, fatiguer, importuner.** *L'isolement lui pèse.* **2.** PESER SUR: constituer une charge pénible. ⇒ **accabler.** *Le remords pèse sur sa conscience, lui pèse sur la conscience.* **3.** Avoir de l'importance, de l'influence. *Cet élément a pesé, n'a pas pesé lourd dans notre décision.*

**peser** [pəze] v.

I V. tr. dir.

**1 Déterminer le poids d'un corps.**

**soupeser.**

*Peser des légumes à l'aide d'une balance.*

pronom. (réfl.) *Se peser.*

**2 fig. Examiner en se livrant à une réflexion approfondie.**

**évaluer.**

*"il était seulement un homme frivole, qui n'a pas pesé le poids de ses actes"* (M. Laberge, 1992).

(expressions)

*Peser le pour et le contre:* évaluer les avantages et les inconvénients d'une chose avant de prendre une décision.

*Peser ses mots, ses paroles*, les choisir soigneusement.

*Tout bien pesé*: après mûre réflexion.

**en fin de compte.**

**II** V. intr. et v. tr. indir.

**1** V. intr. **Avoir un poids, du poids.**

*Peser lourd.*

*Ne rien peser.*

*Une boîte qui pèse dix kilos.*

fig. **Avoir de l'importance.**

*Peser lourdement.*

V. tr. indir. **peser dans.**

*Faits qui pèsent dans une décision.*

*" plus rien ne pèse / dans nos regards éteints "* (R. Giguère, 1965).

**2** V. tr. indir. **peser contre, sur. Exercer une pression contre, sur.**

**appuyer.**

*Peser sur un bouton.*

*Peser sur l'estomac*: être difficile à digérer.

*" Son sac commence déjà à peser sur le dos "* (Ch. Frenette, 1997).

fig. **peser sur. Exercer une influence, une pression morale sur.**

**accabler, incomber.**

*Des révélations qui pèsent sur la décision de qqn.*

*" Comment peut-on faire peser sur moi un aussi injurieux soupçon? "* (A. Hébert, 1970).

**3** V. tr. indir. **peser à qqn. Paraître lourd, être une gêne à qqn.**

**coûter, ennuyer.**

*La solitude lui pèse.*

*" Le carême, arrivé à cette date, pèse à tout le monde "* (A. Ricard, 1984).

ETYMOLOGIE

1050; du latin *pe(n)sare* " apprécier ".

**PESER v.t.** [12] (lat. *pensare*). **1.** Déterminer, par comparaison avec l'unité de masse, la masse d'un corps. **2.** Déterminer telle quantité d'une substance ayant une masse donnée: *Peser 1 kg de pommes. Peser 200g de farine.* **3.** Examiner attentivement ; évaluer avec soin: *Peser le pour et le contre.* ■ **Peser ses mots**, les choisir soigneusement, en mesurant toute leur portée. ◆ **v.i.** **1.** Avoir un certain poids: *Elle pesait trois kilos à la naissance. Ce sac pèse trop lourd pour moi.* **2.** Fig. Avoir telle importance: *Leur appui a pesé lourd dans sa promotion ;* représenter telle valeur: *Société qui pèse un milliard en Bourse.* ■ **Peser un âne mort** [fam.], être extrêmement lourd. ◆ **v.t. ind.** **1. (SUR, CONTRE).** Exercer une force, une pression sur: *Peser sur une manette. Peser contre une porte.* **2. (SUR).** Québec, Suisse. Appuyer sur (un bouton, un interrupteur, etc.): *Peser sur les touches d'un clavier.* **3. (SUR).** Fig. Exercer une influence sur: *Il a essayé de peser de peser sur ma décision.* ■ **Peser à qqn**, lui être pénible: *Son attitude pèse à tous ses collègues.* ■ **Peser sur l'estomac**, être indigeste. ◆ **SE PESER v.pr.** Déterminer son poids sur un pèse-personne.

Commentaire: .....

## 7. Suçon

**SUÇON n. m.** ■ Légère ecchymose qu'on fait en tirant la peau par succion. *Faire un suçon à qqn.*

**suçon** [sysõ] n. m. **1.** Bonbon fixé au bout d'un bâtonnet. **2.** (France) V. sucette, sens

Note


1. – De <i>sucer</i> .
<b>SUÇON</b> n.m. Fam. Marque que l'on fait à la peau en la suçant fortement.
<b>suçon</b> [sysõ] n. m. <b>1 UF</b> fam. <b>Marque ou petite ecchymose faite sur la peau par une succion insistante.</b> <b>sucette.</b> <b>2 UQ Bonbon fixé à l'extrémité d'un bâtonnet.</b> <b>sucette.</b>
ETYMOLOGIE 1690 ( <i>in</i> TLFi); de <i>sucer</i> et -on.
<b>sucer</b> [syse] v. tr. conjug. 3. <b>1.</b> Exercer une pression et une aspiration sur (qqch.), avec les lèvres, la langue, pour extraire un liquide, faire fondre. <i>Les joueurs suçaient des oranges à la mi-temps. Sucez plusieurs pastilles par jour.</i> <b>2.</b> Porter à la bouche et aspirer. ⇨ <b>téter.</b> <i>Le bébé suçait son pouce.</i> <b>3.</b> Fam. Boire très lentement, à petites gorgées (le contenu d'un verre, d'une bouteille). ⇨ fam. <b>téter.</b> <i>Sucer une bière.</i> <b>4.</b> (Animaux) Aspirer (un suc, le sang) au moyen d'un organe spécial (pompe, suçoir). ▶ <b>suce</b> n. f. <b>1.</b> Embouchure de caoutchouc d'un biberon, que tètent les bébés. ⇨ <b>tétine.</b> <i>Stériliser les sucés.</i> <b>2.</b> Petite pièce de caoutchouc fixée à une rondelle de plastique munie d'un anneau, qu'on donne à sucer aux bébés et aux jeunes enfants. ⇨ fam. <b>noûne.</b> <i>Tremper la suce dans du miel. Il a encore sa suce !</i> <b>3.</b> Fam. Ventouse (3). <i>Mouiller la sucés des fléchettes pour qu'elles adhèrent mieux au mur.</i> – Loc. fam. <i>Peser sur la suce,</i> appuyer sur l'accélérateur, accélérer. ⇨ fam. <b>champignon</b> ; angl.. ② <b>gaz.</b> – REM. Ces emplois sont critiqués. ▶ <b>suce-la-cenne.</b> n. invar. et adj. invar. ■ Vul. Qui est près de ses sous, calcule la moindre cenne. ⇨ <b>avare</b> ; fam. <b>grippe-sou</b> ; fam. <b>radin</b> ; très fam. <b>baise-la-piastre</b> ; fam. <b>gratteur</b> ; fam. ② <b>séraphin.</b> / contr. <b>généreux, prodigue</b> / <i>Des suce-la-cenne.</i> ▶ <b>sucette</b> n. f. <b>1.</b> Légère ecchymose qu'on fait à la peau en la tirant par succion. ⇨ <b>suçon</b> (2). – <i>Faire une sucette à qqn.</i> <b>2.</b> (France) Suçon (1). ▶ <b>suceur</b> ou <b>suceux, euse</b> n. et adj. <b>1.</b> N. Personne qui suce (qqch.). – Loc. fig. SUCEUR DE SANG: personne qui vit des autres en les exploitant. <b>2.</b> Adj. (Insectes) Qui aspire sa nourriture avec une trompe. ▶ <b>suçoir</b> n. m. ■ Trompe d'un insecte suceur. ▶ <b>suçon</b> n. m. <b>1.</b> Bonbon à sucer fixé à l'extrémité d'un bâtonnet. ⇨ <b>sucette</b> (2). <i>Un gros suçon enveloppé.</i> <b>2.</b> (France) Sucette (1). ▶ <b>suçoter</b> v. tr. conjug. 1. ■ Sucer longuement et délicatement. ▶ <b>suçotement</b> n. m. < ▶ succion >
<b>SUÇON</b> n.m. Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. ◇ Baiser qui laisse quelque marque sur la peau, quand il a été fortement appliqué. ◇ Morceau de linge rempli de pain sucré et mouillé de lait ou d'eau, que, dans quelques pays, les nourrices donnent naissance à sucer à leurs nourrissons. □ Sucette ; bonbon disposé à l'extrémité d'une tige de bois et que l'on suce sans se salir les mains. " <i>Le goût lui en revient encore dans la bouche: des suçons roses, des lapins en chocolat, des caramels...</i> " Marcel Trudel.

Commentaire: .....